

**Année universitaire 2021/2022**  
**Candidatures pour le Mastère Professionnel « Finance »**  
**Gestion et audit des risques et pratique des marchés financiers**  
**Liste complémentaire**

**Sélection préliminaire ESSECT Tunis étudiants n'ayant pas effectué leur première année à l'ESSECT**

| N° C.I.N. | Nom         | Prénom   | Etablissement | Diplôme | Score |
|-----------|-------------|----------|---------------|---------|-------|
| 13491811  | Lanwer      | Amir     | ESSEC TUNIS   | LFF     | 21,85 |
| 14354159  | Hosni       | Takwa    | ESSEC TUNIS   | LFF     | 21,14 |
| 13489943  | Ben Haddada | Sami     | ESSEC TUNIS   | LAIF    | 17,48 |
| 14273453  | Trabelsi    | Nouha    | ESSEC TUNIS   | LFF     | 17,39 |
| 13022008  | Radhouaini  | Feriel   | ESSEC TUNIS   | LFF     | 16,68 |
| 14273455  | Trabelsi    | Nour     | ESSEC TUNIS   | LFF     | 14,75 |
| 07233535  | Mekki       | Med Aziz | ESSEC TUNIS   | LFF     | 13,93 |

- Les étudiants dont les noms figurent sur les listes principales d'admissibles ET la liste d'attente, sont invités à déposer leurs dossiers en version papier auprès du service des masters de l'ESSEC Tunis, et ce **du lundi 12 juillet 2021 au mercredi 14 juillet 2021 à 12h**. Au-delà de ce délai, la candidature sera définitivement annulée et remplacée par une autre de la liste d'attente.
- Les étudiants de la liste d'attente ci-dessous sont invités aussi à déposer leur dossier (version papier) **du lundi 12 juillet 2021 au mercredi 14 juillet 2021 à 12h**. Ils seront intégrés dans la liste des admissibles en fonction du nombre de places qui se libéreront de la liste principale des admis et admissibles, et ce dans l'ordre descendant de cette liste.
- L'admission ne sera définitive qu'après la réussite en 3<sup>ème</sup> année.
- L'autorisation d'inscription n'est définitive qu'après vérification de la validité des informations saisies par le candidat. Toute fausse déclaration cause l'annulation automatique de toute inscription à l'ESSEC Tunis.
- Les candidats sélectionnés et n'ayant pas encore reçu leurs attestations de réussite, leurs relevés des notes et leurs diplômes sont appelés fournir les autres documents.
- Les candidats sélectionnés et qui sont ajournés à la session de rattrapage peuvent compléter leur dossier en fournissant les pièces manquantes à une date ultérieure qui sera prochainement communiquée par l'administration de l'ESSECT.
- Les candidats ayant poursuivi leur formation dans des facultés privées doivent fournir, en plus des documents demandés, une équivalence de leur diplôme (à défaut une attestation de dépôt de demande d'équivalence).
- Pour finaliser son inscription en 1<sup>ère</sup> année master, le candidat doit s'acquitter des frais d'inscription dans les délais qui seront fixés ultérieurement par l'administration, puis déposer le reçu de paiement et la fiche de renseignement dûment remplie auprès du service 3<sup>ème</sup> cycle.

**Pièces à fournir**

- 01 copie conforme du diplôme du baccalauréat.
- 01 copie conforme du diplôme de licence ou maîtrise.
- 01 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement)
- 01 copie de la CIN.
- 03 photos d'identité.
- 01 CV.
- Le formulaire du dépôt de la candidature imprimé du site-web de l'ESSEC Tunis et dûment rempli et signé par le candidat.